



Construction d'un champ de panneaux photovoltaïques

EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION
EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

19/12/2024

Michonnières - 26350 VALHERBASSE

- A1 - Document CERFA n°14734
- A3 - Plan de situation
- A4 - Photographies - situation
- A5 - Photographie aérienne
- A6 - Projet
- A7 - Plan de repérage
- A8 - Insertions paysagères lointaines
- A9 - Insertions paysagères lointaines
- A10 - Insertion paysagère proche

PLAN DE SITUATION

INFORMATION GENERALE

Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Règlement urbanisme : RNU

Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89TOTAL : 50443 m²

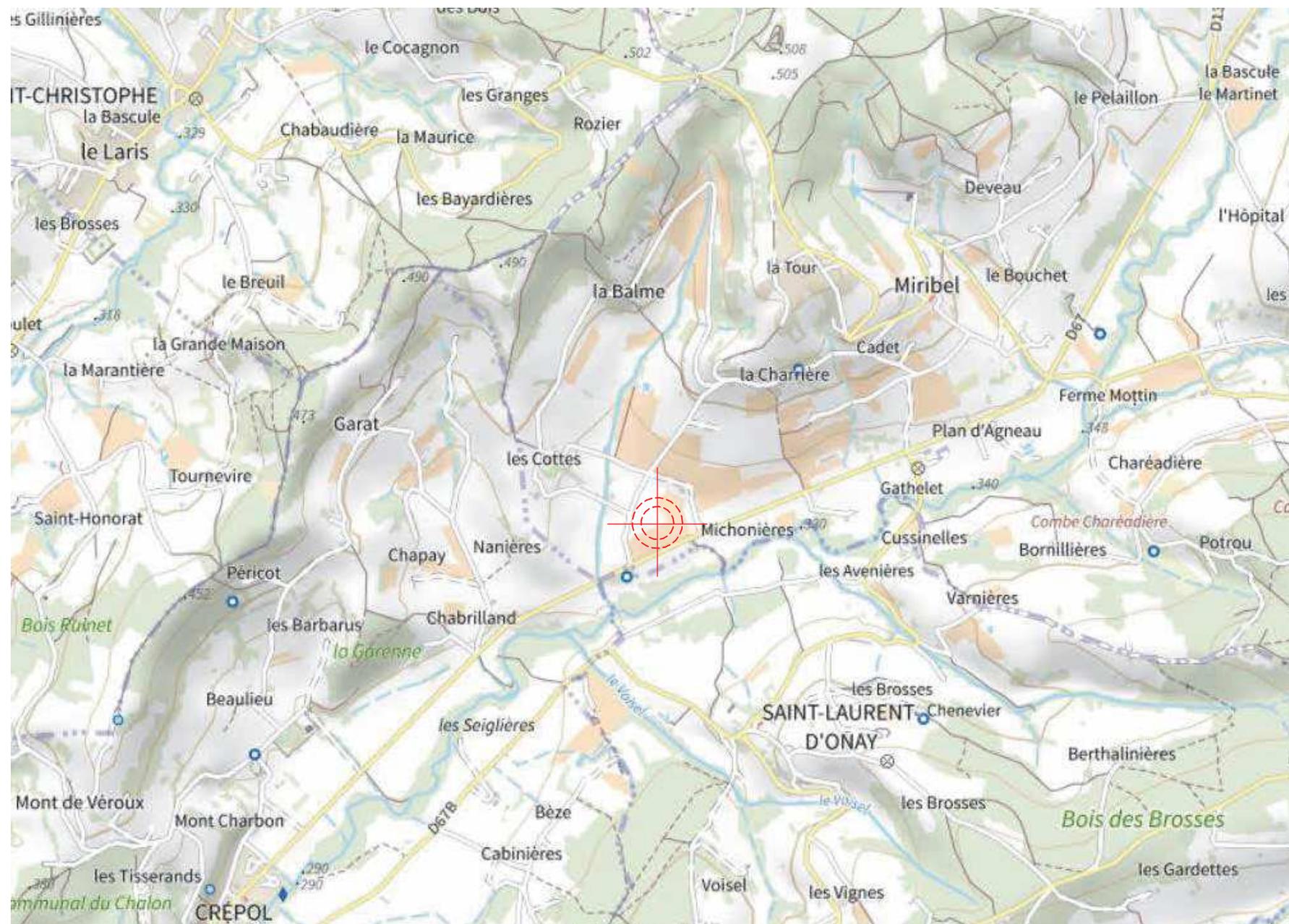
ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221



LEGENDE



EMPLACEMENT PROJET



Date Echelle Phase Format

19/12/2024 1:25000 DP A3

MAITRE D'OUVRAGE

Elances technologies propres
Maarten Elgar
154 rue de rome
13006 MARSEILLEMAITRE D'OUVRAGE
COLIBRI SOLAR

Le présent dossier est un dossier constitutif d'une déclaration préalable. Il regroupe un ensemble de plans plus ou moins précis et détaillés selon les pièces. Il n'est pas un dossier de plans d'exécutions. En aucun cas, celui-ci peut être utilisé pour le chantier. Chaque entreprise avant toute commande, toute réalisation de travaux et durant le chantier devra reprendre les mesures et devra s'assurer de leur réalisation dans les règles de la construction.

Construction d'un champ de photovoltaïques

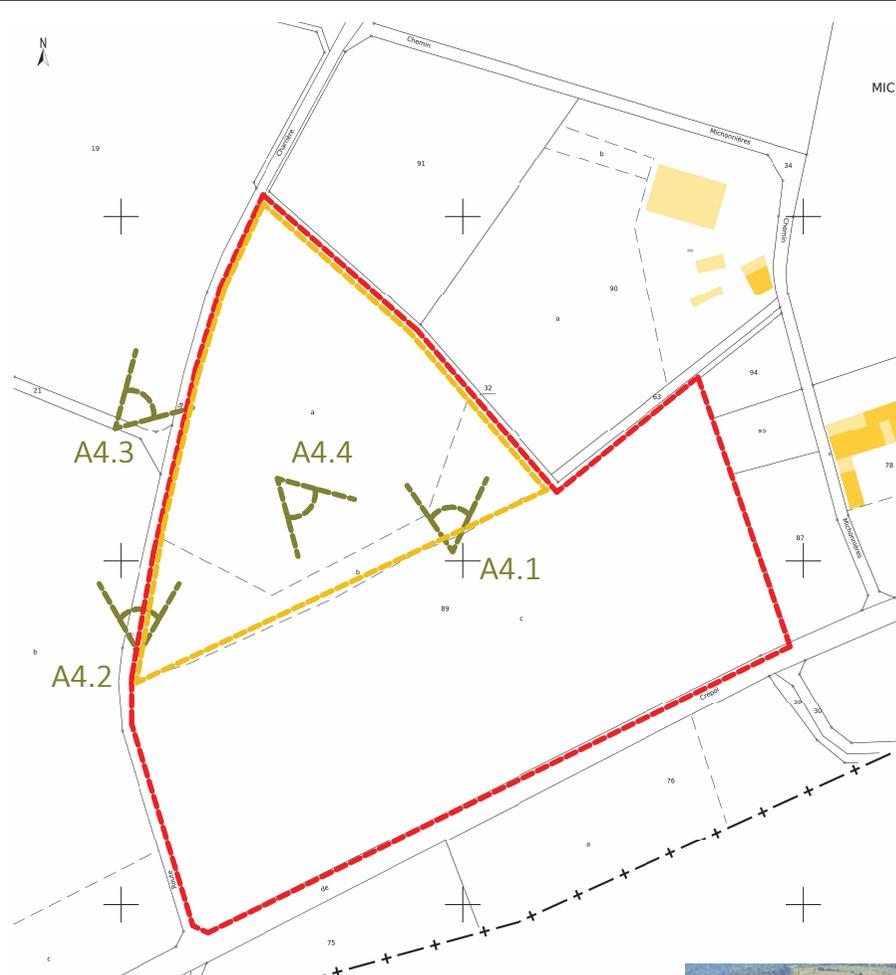
INFORMATION GENERALE

Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Réglement urbanisme : RNU

Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89TOTAL : 50443 m²

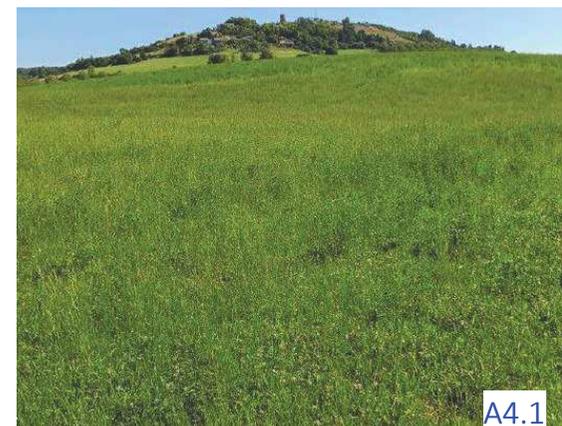
ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221



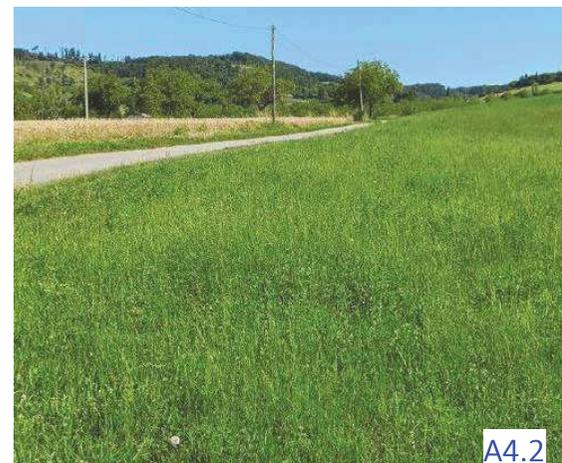
LEGENDE

- - - LIMITE PARCELLAIRE
- - - ZONE CONCERNEE PAR LE PROJET

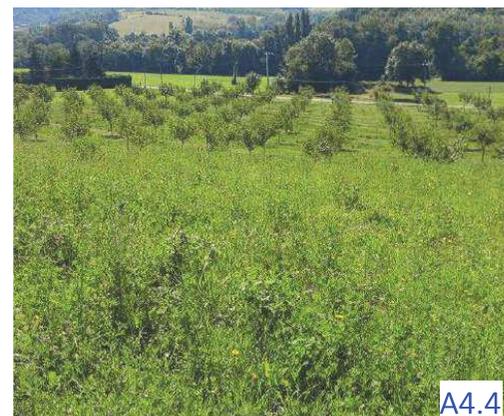
Le terrain se situe à 1.5 km du centre du bourg de Miribel et est limité au Sud par la route départementale D67a. Dans sa partie Ouest, il est bordé par la route de la Charrière qui permet l'accès direct à la parcelle.



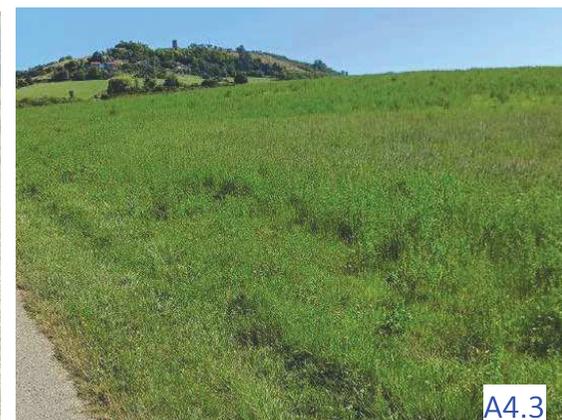
A4.1



A4.2



A4.4



A4.3

Date	Echelle	Phase	Format
19/12/2024	1:1500	DP	A3

INFORMATION GENERALE

Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Réglement urbanisme : RNU

Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89TOTAL : 50443 m²

ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221



LEGENDE

- - - LIMITE PARCELLAIRE
- - - PERIMETRE DE 100M PAR RAPPORT AU TERRAIN
- - - LIGNE DE RACCORDEMENT
- POINT DE RACCORDEMENT

Date	Echelle	Phase	Format
19/12/2024	1:5000	DP	A3



MAITRE D'OUVRAGE

Elances technologies propres
Maarten Elgar
154 rue de rome
13006 MARSEILLEMAITRE D'OEUVRE
COLIBRI SOLAR

Le présent dossier est un dossier constitutif d'une déclaration préalable. Il regroupe un ensemble de plans plus ou moins précis et détaillés selon les pièces. Il n'est pas un dossier de plans d'exécutions. En aucun cas, celui-ci peut être utilisé pour le chantier. Chaque entreprise avant toute commande, toute réalisation de travaux et durant le chantier devra reprendre les mesures et devra s'assurer de leur réalisation dans les règles de la construction.

Construction d'un champ de panneaux photovoltaïques

INFORMATION GENERALE

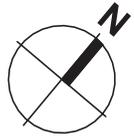
Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Règlement urbanisme : RNU

Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89

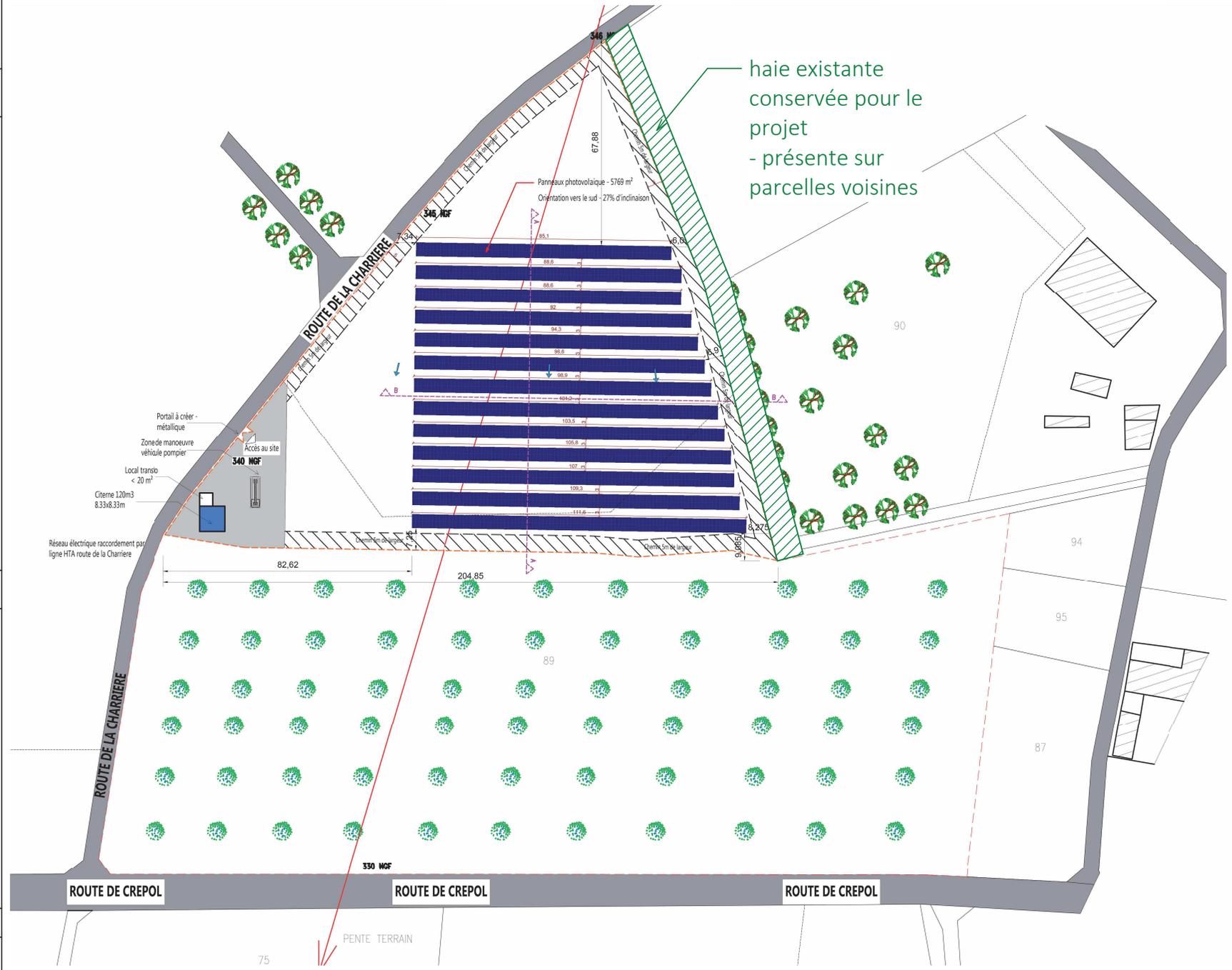
TOTAL : 50443 m²

ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221



LEGENDE

- CLOTURE - GRILLAGE MAILLE RIGIDE 1M80
- CHEMIN PERIMETRIQUE 5M DE LARGEUR
- MODULES PHOTOVOLTAIQUES
- BASSIN DE RETENTION 20M3
- LIMITE FONCIERE



Date	Echelle	Phase	Format
19/12/2024	1:1250	DP	A3

MAITRE D'OUVRAGE
Elances technologies propres
Maarten Elgar
154 rue de rome
13006 MARSEILLE



Le présent dossier est un dossier constitutif d'une déclaration préalable. Il regroupe un ensemble de plans plus ou moins précis et détaillés selon les pièces. Il n'est pas un dossier de plans d'exécutions. En aucun cas, celui-ci peut être utilisé pour le chantier. Chaque entreprise avant toute commande, toute réalisation de travaux et durant le chantier devra reprendre les mesures et devra s'assurer de leur réalisation dans les règles de la construction.

Construction d'un champ de panneaux photovoltaïques

INFORMATION GENERALE

Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Réglement urbanisme : RNU

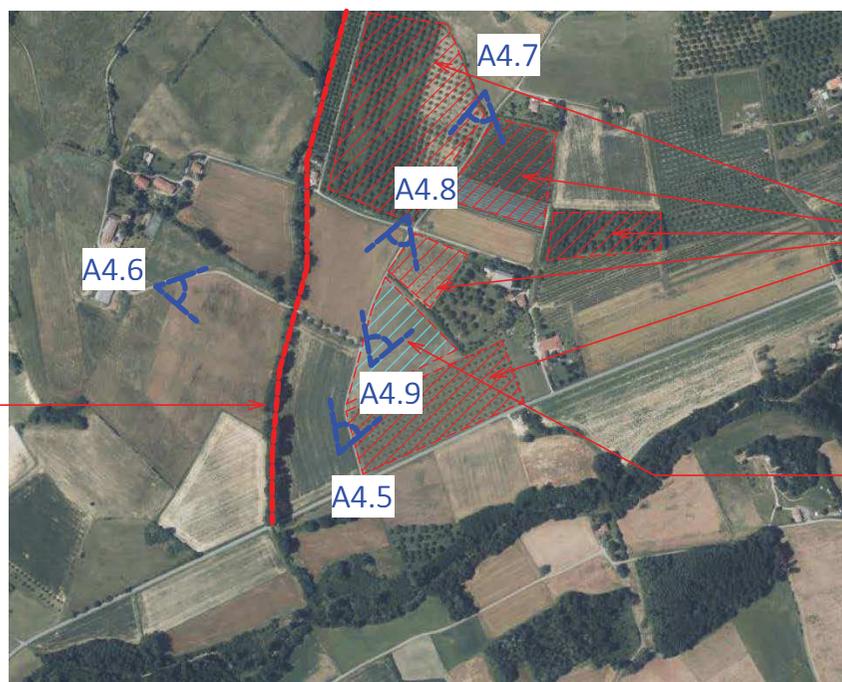
Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89TOTAL : 50443 m²

ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221



PHOTO DES BACHES DES CULTURES
D'ARBRES
MEME TEINTE ET REFLEXION DE LA
LUMIERE QUE LES PANNEAUX
PHOTOVOLTAIQUES.
IMPRESSION SIMILAIRE SUR LE
PAYSAGE LOINTAIN

LEGENDE



BARRIERE VISUELLE VEGETALE

CULTURE D'ARBRES - BARRIERE
VISUELLE
-CAMOUFLE CHAMP
PHOTOVOLTAIQUES

PARCELLE PROJET

CARTE INSERTIONS PAYSAGERES

Date	Echelle	Phase	Format
19/12/2024		DP	A3

MAITRE D'OUVRAGE

Elances technologies propres
Maarten Elgar
154 rue de rome
13006 MARSEILLEMAITRE D'OEUVRE
COLIBRI SOLAR

Le présent dossier est un dossier constitutif d'une déclaration préalable. Il regroupe un ensemble de plans plus ou moins précis et détaillés selon les pièces. Il n'est pas un dossier de plans d'exécutions. En aucun cas, celui-ci peut être utilisé pour le chantier. Chaque entreprise avant toute commande, toute réalisation de travaux et durant le chantier devra reprendre les mesures et devra s'assurer de leur réalisation dans les règles de la construction.

**Construction d'un champ de
panneaux photovoltaïques**

INFORMATION GENERALE

Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Réglement urbanisme : RNU

Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89TOTAL : 50443 m²

ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221

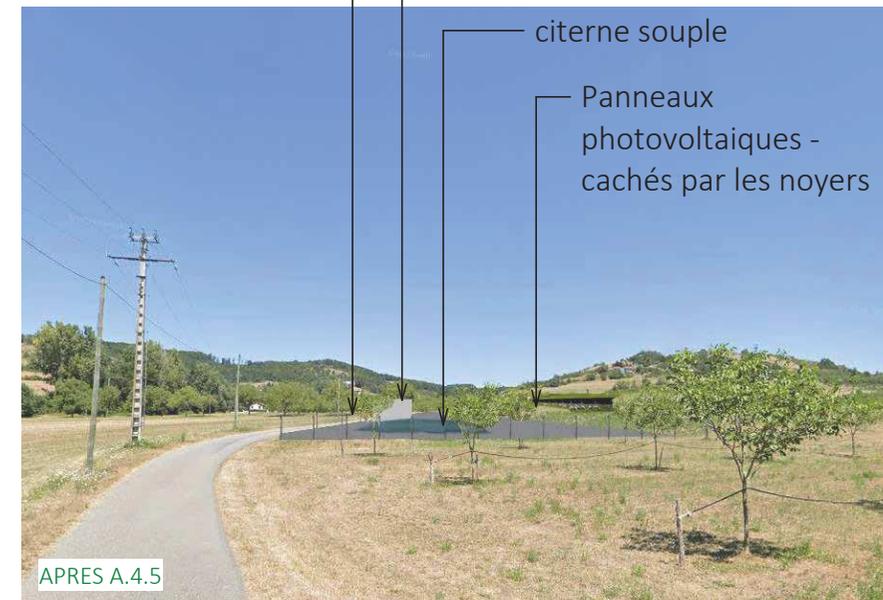


AVANT A.4.5

Grillage maille rigide

Local technique

citerne souple

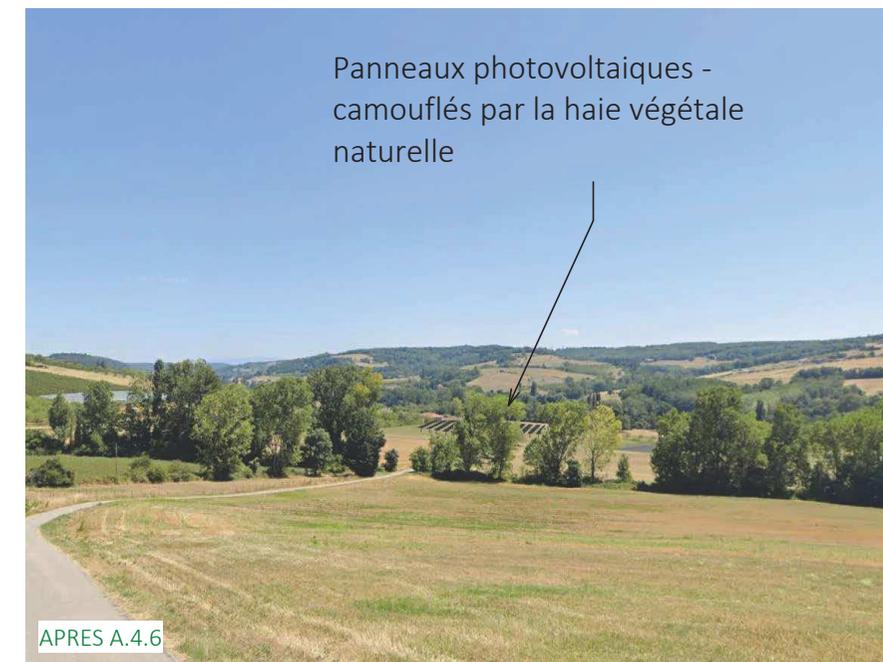
Panneaux
photovoltaïques -
cachés par les noyers

APRES A.4.5

LEGENDE



AVANT A.4.6

Panneaux photovoltaïques -
camouflés par la haie végétale
naturelle

APRES A.4.6

Date Echelle Phase Format

19/12/2024

DP

A3

MAITRE D'OUVRAGE

Elances technologies propres
Maarten Elgar
154 rue de rome
13006 MARSEILLEMAITRE D'OEUVRE
COLIBRI SOLAR

Le présent dossier est un dossier constitutif d'une déclaration préalable. Il regroupe un ensemble de plans plus ou moins précis et détaillés selon les pièces. Il n'est pas un dossier de plans d'exécutions. En aucun cas, celui-ci peut être utilisé pour le chantier. Chaque entreprise avant toute commande, toute réalisation de travaux et durant le chantier devra reprendre les mesures et devra s'assurer de leur réalisation dans les règles de la construction.

**Construction d'un champ de
panneaux photovoltaïques**

INFORMATION GENERALE

Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Réglement urbanisme : RNU

Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89TOTAL : 50443 m²

ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221

Panneaux photovoltaïques -
camouflés par les noyers

LEGENDE

Date Echelle Phase Format

19/12/2024

DP

A3

MAITRE D'OUVRAGE

Elances technologies propres
Maarten Elgar
154 rue de rome
13006 MARSEILLEMAITRE D'OEUVRE
COLIBRI SOLAR

Le présent dossier est un dossier constitutif d'une déclaration préalable. Il regroupe un ensemble de plans plus ou moins précis et détaillés selon les pièces. Il n'est pas un dossier de plans d'exécutions. En aucun cas, celui-ci peut être utilisé pour le chantier. Chaque entreprise avant toute commande, toute réalisation de travaux et durant le chantier devra reprendre les mesures et devra s'assurer de leur réalisation dans les règles de la construction.

**Construction d'un champ de
panneaux photovoltaïques**

INFORMATION GENERALE

Adresse : MICHONIERES 26350 Valherbasse

Règlement urbanisme : RNU

Références cadastrales de l'unité foncière :
184 ZE 89TOTAL : 50443 m²

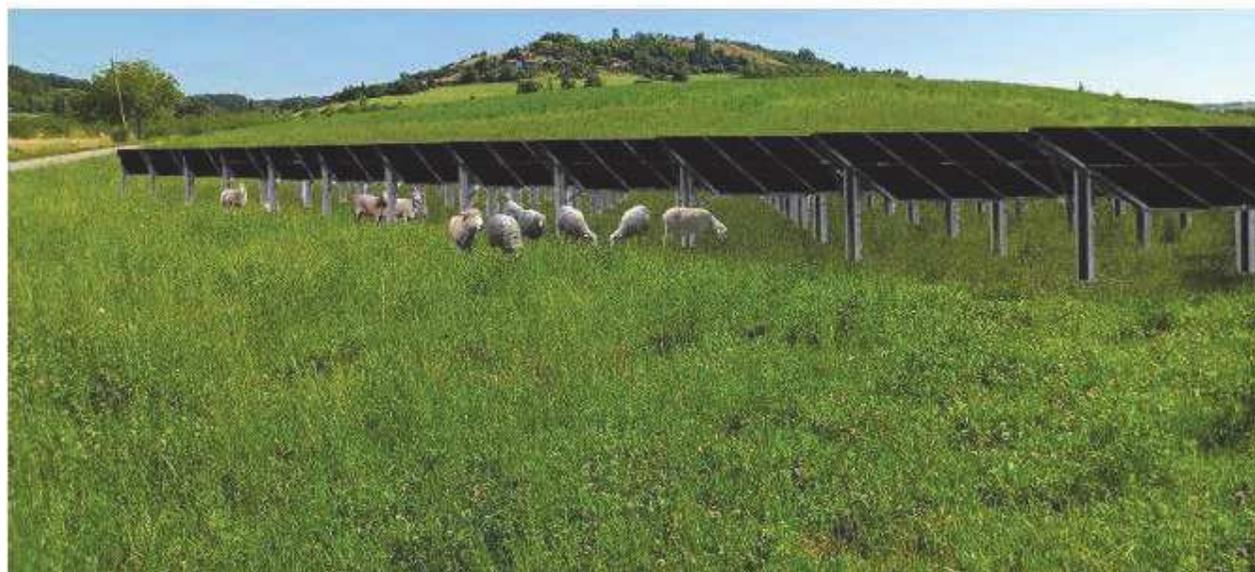
ZNIEFF 2 CHAMBARAN 820030221

AVANT A.4.9



LEGENDE

APRES A.4.9



Date Echelle Phase Format

19/12/2024 DP A3

MAITRE D'OUVRAGE

Elances technologies propres
Maarten Elgar
154 rue de rome
13006 MARSEILLEMAITRE D'OEUVRE
COLIBRI SOLAR

Le présent dossier est un dossier constitutif d'une déclaration préalable. Il regroupe un ensemble de plans plus ou moins précis et détaillés selon les pièces. Il n'est pas un dossier de plans d'exécutions. En aucun cas, celui-ci peut être utilisé pour le chantier. Chaque entreprise avant toute commande, toute réalisation de travaux et durant le chantier devra reprendre les mesures et devra s'assurer de leur réalisation dans les règles de la construction.

**Construction d'un champ de
panneaux photovoltaïques**